

## COMPTE -RENDU SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 NOVEMBRE 2013

**Présents** : M. Lucien MAIRE, Maire, M. Lionel PONCET, adjoint, Mme Marcelle LOSSON, M. Frédéric PANSARD, M. Claude CAVALLINI, M. Alexandre DESBORDES, Mmes Laetitia REBOULET, Madeleine DURAFFOURG, M. Serge GRECARD, M. Alexandre MICHALET

**Absente excusée** : Mme Monique ORBETTE

**Secrétaire de séance** : Mme Madeleine DURAFFOURG

Le conseil municipal approuve le compte-rendu de la séance du 29 octobre 2013.

Le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour le point suivant :

- Indemnité du comptable

### ⇒ Délibération pour l'octroi de l'indemnité du comptable

Le montant total de cette indemnité est de 355.08 €. Il convient de délibérer pour décider de son octroi à 100 %.

Adopté par 9 voix pour (1 abstention)

### ⇒ Délibération pour avenant à la convention de déneigement

La Commune des Bouchoux propose par avenant les nouveaux tarifs suivants :

- étrave : 96 € (94 € tarif précédent)
- turbine : 139 € (136 € tarif précédent)

La convention est renouvelée à l'unanimité.

### ⇒ Compte-rendu du Conseil d'école

Rentrée 2013 : 25 élèves (13 petits – 12 grands)

Rentrée 2014 : trois départs et cinq arrivées – Effectifs prévus : 28-29 élèves

Projets en cours

- échange avec d'autres classes sur Internet, piscine et ski de fond, classe de découverte à Giron pour les grands
- voyage à Lyon pour les deux sections

Remerciements pour l'achat d'un ordinateur

### ⇒ Rythmes scolaires

Le Conseil municipal doit se prononcer sur les 24 heures de classe réparties sur 9 demi-journées par semaine sur 36 semaines par an.

Les horaires proposés sont les suivants :

- 8 h 45 à 11 h 45
- 13 h 30 à 15 h 45

Le temps périscolaire, de 15 h 45 à 16 h 30, devra être organisé par la commune à ses frais.

Les horaires sont acceptés à l'unanimité.

### ⇒ Divers

- Nécessité de prendre un arrêté concernant la piste de chiens de traîneaux sur Roche, à la demande de la Communauté de communes de St Claude.
- Nécessité de vérifier si l'arrêté concernant nos pistes est toujours valable
- Eclairage communal du parking mairie/école : le devis définitif s'élève à 1 200 € à la charge de la commune.
- Courrier des Amis de la Borne aux Lions qui envisage la création d'un sentier des bornes.

La séance est levée à 22h45.

Fait à Belleydoux le 4 décembre 2013

Le Maire,

Lucien MAIRE

